CONSEIL GÉNÉRAL des Vosges

Archives départementales des Vosges
4 avenue Pierre Blanck
B.P. 1002
88 050 Epinal cedex
Tél. 03.29.81.80.70

Fiche d'aide à la recherche
Faire une recherche judiciaire

Définir la nature et la provenance de l'acte

Il faut connaître au préalable le type de jugement recherché (civil, correctionnel) et le tribunal qui l'a rendu (grande instance, instance, assises, commerce, prud'hommes).

Si vous recherchez :

- un jugement de divorce : voir les jugements civils
- un jugement d'adoption comme pupille de la Nation : voir les jugements des tribunaux d'instance avant 1958, puis des tribunaux de grande instance
- la justification d'un droit de passage (information de type « jugement civil ») : voir les fonds des justices de paix avant 1958 (4 U), puis ceux des tribunaux d'instance. Mais un simple accord oral remplace souvent l'acte écrit.
- un acte de notoriété, un acte de tutelle ou curatelle : voir les actes civils.
- un jugement après un accident de la route : jugement civil (tribunaux d'instance avant 1958, puis tribunaux de grande instance).

Types d'actes produits par les tribunaux

Les archives judiciaires avant 1790

Les actes des notaires devaient être, à partir de 1539 (ordonnance de Villers-Cotterêts), « insinués » auprès des juridictions (tribunal de bailliage, sièges présidiaux, prévôtés, etc.), afin d'assurer la publicité des actes intéressant des tiers (donations, substitutions, mutations d'immeubles). La série B des Archives des Vosges conserve ces registres d'insinuation.

Les archives des juridictions de l'ancienne généralité de Lorraine sont conservées selon les lieux depuis le XVIIe siècle. Les fonds de ces juridictions locales comportent des contrats de mariages, des testaments, des inventaires après-décès, des actes de tutelle et de curatelle, des actes de partage et de vente, palliant parfois les lacunes des archives notariales.

Justices de paix (1790-1958)

- répertoires d'actes civils, jugements civils, simple police
- minutes de jugements ou actes civils et de simple police (dont notoriétés, serments, tutelles, curatelles, inventaires de biens, levées d'opposition de scellés, arrêts sur salaire)
- actes de sociétés
- procès-verbaux de gendarmerie
- déclarations, et enquêtes d'accidents du travail
- conciliations, non-conciliations
- règlements intérieurs et conventions collectives
- déclarations et contrats d'apprentissage
- procès-verbaux des commissions cantonales d'assistance
- warrants agricoles (avant 1958)

Tribunal criminel et cour de justice criminelle (an IX-1811), puis cour d'assises (1811-1939)

- répertoires, dossiers des jugements et jugements

Tribunal d'assises (depuis 1939)

- dossiers et jugements

Tribunaux d'instance

- répertoires d'actes civils, jugements civils (= relations entre particuliers), correctionnels (= délits) (jusqu'en 1958) et commerce dans certains tribunaux
- jugements sur requêtes
- procès-verbaux
- saisies - arrêts
- jugements d'accidents du travail
- jugements de pupilles de la Nation (avant 1958)
- conciliations, jugements déclaratifs de décès
- morts pour la France (avant 1958)
- minutes d'actes civils
- déchéances de puissance paternelle (avant 1958)
- warrants agricoles (après 1958)

Tribunaux de grande instance

Créés en 1958, ils reprennent les compétences des tribunaux d'instance

- répertoires des jugements
- jugements civils et correctionnels, voire de commerce
- dossiers et jugements d'assises
- jugements sur requête
- procès-verbaux de police
- jugements pour enfants (et dossiers)
- conciliation
- jugements déclaratifs de décès
- morts pour la France
- jugements de pupilles de la Nation (après 1958)
- double de répertoires de notaires
- dommages de guerre
- jugements de référés (☞ procédure d'urgence par laquelle un juge règle provisoirement un litige)

Tribunaux de commerce

- répertoires
- jugements
- ordonnances de référés
- registres de commerce et de sociétés
- actes de sociétés
- redressements et liquidation judiciaire, faillites
- répertoires des métiers

Conseils de prud'hommes

- dossiers et minutes des jugements
- contrats d'apprentissage

Conditions de consultation

En vertu de la réglementation archivistique française, seuls les jugements de plus de 100 ans sont librement communicables, quelle que soit leur nature (civil, correctionnel, assises).

Les jugements de moins de 100 ans (sauf ceux rendus à huis clos) sont communicables, à l'exception des attendus *, dans le strict cadre d'une procédure judiciaire : la recherche est alors faite par le personnel des Archives départementales, qui adressent une copie de l'acte au tribunal concerné. Ce dernier en communique l'extrait aux intéressés. Les répertoires des jugements, en revanche, sont librement communicables. Les actes de sociétés sont communicables après un délai de 30 ans.

☞ *attendus* : alinéas énonçant les arguments sur lesquels sont fondés une requête, un jugement.

État des sources

1-14 B, archives des bailliages (avant 1789)
L 2000-2785, archives des justices de paix (1790-1800)
4 U1-29, archives des justices de paix (1800-1958)
20-24 U, archives des tribunaux d'instance jusqu'en 1940
W, archives des établissements judiciaires après 1940

Les archives judiciaires avant 1790

1 B : Bailliage de Bassigny
2 B : Bailliage de Bourmont
3 B : Bailliage de Bruyères
4 B : Bailliage de Charmes
5 B : Bailliage de Châtel-sur-Moselle
6 B : Bailliage de Darney
7 B : Bailliage d'Épinal
8 B : Bailliage de Lunéville
9 B : Bailliage de Vosges ou de Mirecourt
10 B : Bailliage de Neufchâteau
11 B : Bailliage de Remiremont
12 B : Bailliage de Saint-Dié
13 B : Présidial de Mirecourt
14 B : Présidial de Saint-Dié

Les justices de paix (1790-1800)

L 2000-2011 : Bains-les-Bains
L 2012-2025 : Beaufremont
L 2026-2027 : Bertrimoutier
L 2028-2036 : La Bresse
L 2037 : La Broque
L 2038-2046 : Brouvelieures
L 2047-2059 : Bruyères (interne)
L 2060-2068 : Bruyères (externe)
L 2069-2084 : Bulgnéville
L 2085-2102 : Charmes (interne)
L 2103-2121 : Charmes (externe)
L 2123-2136 : Châtel-sur-Moselle
L 2137-2150 : Châtenois
L 2151-2164 : Châtillon
L 2165 : Corcieux
L 2166-2176 : Cornimont
L 2177-2193 : Coussey
L 2194-2203 : Damblain
L 2204-2214 : Darney
L 2215-2224 : Docelles
L 2225-2237 : Domèvre-sur-Avière
L 2238-2248 : Domèvre-sur-Durbion
L 2249-2258 : Dompaire
L 2259 : Eloyes
L 2260-2276 : Epinal (interne)
L 2277-2287 : Epinal (externe)
L 2288-2304 : Escles
L 2305-2319 : Fauconcourt
L 2320-2324 : Fraize
L 2325-2337 : Gérardmer
L 2338-2354 : Girancourt
L 2355-2367 : Girecourt
L 2368-2387 : Grand
L 2388-2389 : Hurbache
L 2390-2403 : Isches
L 2404-2414 : Lamarche
L 2415-2420 : Ban de Laveline
L 2421-2443 : Liffol-le-Grand
L 2444-2456 : Lignéville
L 2457-2468 : Longchamp
L 2469-2485 : Martigny
L 2486-2503 : Mirecourt (interne)
L 2504-2519 : Mirecourt (externe)
L 2520-2537 : Monthureux-sur-Saône
L 2538-2555 : Neufchâteau (interne)
L 2556-2574 : Neufchâteau (externe)
L 2575-2578 : Nompatelize
L 2579-2585 : Nossoncourt
L 2586-2608 : Plombières
L 2609 : Le Puid
L 2610-2628 : Rambervillers (interne)
L 2629-2646 : Rambervillers (externe)
L 2647 : Raon-l'Etape
L 2648-2657 : Rouvres-en-Xaintois
L 2658-2674 : Ruppes
L 2675-2692 : Saint-Dié
L 2693-2700 : Saint-Léonard
L 2701 : Senones
L 2702-2718 : Vagney
L 2719-2721 : Valfroicourt
L 2722-2734 : Vicherey
L 2735-2747 : Vittel
L 2748-2761 : Vouxey
L 2762-2778 : Vrécourt
L 2779-2785 : Xertigny

Les justices de paix (1800-1958)

4U1 Bains-les-Bains
4U2 Brouvelieures
4U3 Bruyères
4U4 Bulgnèville
4U5 Charmes
4U6 Châtel-sur-Moselle
4U7 Châtenois
4U8 Corcieux
4U9 Coussey
4U10 Darney
4U11 Dompaire
4U12 Épinal
4U13 Fraize
4U14 Gérardmer
4U15 Lamarche
4U16 Mirecourt
4U17 Monthureux-sur-Saône
4U18 Neufchâteau
4U19 Plombières
4U20 Provenchères-sur-Fave
4U21 Rambervillers
4U22 Raon-L'Étape
4U23 Remiremont
4U24 Saint-Dié
4U25 Senones
4U26 Saulxures-sur-Moselotte
4U27 Le Thillot
4U28 Vittel
4U29 Xertigny

Tribunaux de grande instance	Tribunaux d'instance	Tribunaux de commerce	Conseils de prud'hommes	Cours de justice	Assises
Épinal					
68 W 1144 W 1567 W 1661 W 1698 W	20 U 1669 W 1728 W	25 U 1724 W		12 W (pour tout le département)	16 U (tribunal criminel et cour de justice criminelle, an IX-1811) 17 U (cour d'assises, 1811-1939) 20 U, 68 W, 1144 W, et 1698 W (dossiers d'assises) 1661 W (jugements d'assises)
Saint-Dié-des-Vosges					
1234 W 1242 W 1260 W 1265 W 1280 W 1359 W 1497 W 1594 W 1664 W 1754 W	24 U 77 W 1170 W 1180 W 1365 W 1646 W 1695 W 1732 W 1755 W 1781 W 1856 W	1932 W	1316 W		
Mirecourt					
	21 U 70 W 1144 W 475-508 1144 W 618-625 1729 W	7 U 1398 W			
Neufchâteau					
	22 U 71 W 1144 W 443-461 1144 W 643-657 1619 W 1698 W 349-353 1730 W	8 U 1398 W			
Remiremont					
	23 U 69 W 1144 W 377-442 1144 W 626-642 1618 W 1698 W 342 1731 W	26 U 1794 W	1653 W		